



**Tél. :**

FSU : 04 73 31 24 83

SNUipp-FSU 63 : 04 73 31 43 72

SNES-FSU 63 : 04 73 36 01 67

À Clermont-Ferrand, le 19 mai 2015

Mesdames, Messieurs les Parlementaires,

Les opérations de carte scolaire pour les écoles et les collèges viennent de se terminer pour le département du Puy-de-Dôme.

Et il y a loin de la coupe aux lèvres !

En ce qui concerne le premier degré, la dotation de 20 postes budgétaires pour notre département reste bien insuffisante pour accueillir 300 élèves supplémentaires prévus à la rentrée prochaine et pour répondre à l'ensemble des besoins. Conséquences : encore beaucoup trop de classes surchargées, des RASED incomplets, une politique d'éducation prioritaire qui ne concernera pas l'ensemble des écoles ayant les caractéristiques pour en faire partie, des écoles rurales fragilisées, la scolarisation des moins de 3 ans qui stagne...

Voilà quelques chiffres qui illustrent bien la situation. Les documents fournis par l'administration montrent que sur les dix dernières années, le nombre d'élèves dans le premier degré a augmenté de 2523 et le nombre de postes budgétaires a diminué de 3 ! Si on y ajoute les prévisions et les postes pour la rentrée 2015, nous obtenons les chiffres de 2823 élèves supplémentaires pour 17 postes budgétisés soit environ 1 poste pour 166 élèves. Sur dix ans, il aurait fallu créer un peu plus de 100 postes simplement pour répondre aux besoins démographiques.

On le voit bien, si nous voulons la réussite scolaire pour tous, il y a urgence à abonder le nombre de postes nécessaires au budget de l'Etat.

Pour les collèges, la rentrée 2015 se présente mal pour la majorité des collèges du Puy-de-Dôme, qui ont vu leur dotation baisser de manière significative, jusqu'à 10%. En cause, la nouvelle politique de l'éducation prioritaire qui conduit à ce que dans notre département trois collèges soient classés REP+, deux soient classés REP et quatre autres soient soutenus. Ces établissements reçoivent des moyens supplémentaires, ce dont la FSU se félicite. Mais l'octroi de ce supplément de dotation se fait aux dépens des autres collèges, la dotation départementale n'étant pas abondée. Ce sont donc 34 collèges qui voient leur dotation et leur H/E (heures par élève) diminuer, parfois sans rapport avec une baisse des effectifs, ce qui compromet les conditions de fonctionnement des collèges, d'apprentissage des élèves et de travail des personnels. Cette baisse de dotation porte sur les heures d'autonomie, ce qui conduit suivant les établissements :

- à la diminution de l'offre en langues vivantes et langues anciennes ; augmentation des effectifs des groupes de langue ;
- à la suppression des groupes en sciences ou diminution de leurs horaires et/ou augmentation de leurs effectifs ;
- à la suppression de dispositifs d'aide, de soutien et de lutte contre le décrochage scolaire qui permettent d'aider de nombreux élèves à réussir ;

- à la suppression de dispositifs d'aide à des élèves à besoins particuliers (dyslexiques, malvoyants,...).

Des actions ont été jusqu'à ce jour menées par certains collèges concernés (délégations de parents et enseignants, rassemblements, grèves ...). Les CA de beaucoup d'établissements ont voté contre la répartition de la DHG.

La FSU demande donc un abondement de la dotation des collèges dont la dotation a baissé. Donner plus à des élèves qui en ont besoin ne peut se faire au détriment d'autres.

Pour toutes ces raisons, tant pour les écoles que pour les collèges, nous vous demandons de proposer rapidement un collectif budgétaire au Parlement qui permette de donner les moyens d'assurer une rentrée scolaire 2015 correcte.

Par ailleurs, nous sollicitons de votre part une rencontre pour vous exposer de vive voix nos propositions.

Claude Delétang, secrétaire de la FSU Auvergne  
Laetitia Pointu et Régine Dumas, pour le SNUipp-FSU 63  
Patrick Lebrun, pour le SNES-FSU



Le service public,  
on l'aime, on le défend